

# Résultats statistiques

## Les revenus à Genève en 2006

### *Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire (IBO)*

#### Types de revenus et catégories de contribuables

En 2006, la masse totale des revenus bruts perçus par les 211 050 contribuables personnes physiques imposées au barème ordinaire (IBO), soit la très grande majorité des résidents du canton de Genève, atteint 20,7 milliards de francs. Les revenus salariaux en représentent la composante principale (62 %), devant les revenus de transferts (17 %) et ceux de la propriété (11 %). Un quart des revenus de la propriété sont théoriques car constitués des loyers imputés des propriétaires occupant leur propre logement (valeur locative). Les revenus d'exploitation comptent pour 8 % du total.

Logiquement, les salariés (c'est-à-dire les contribuables qui tirent la majeure partie de leurs ressources des revenus salariaux) sont les plus nombreux (59 % des contribuables). Viennent ensuite les rentiers (contribuables dont les revenus de transferts constituent la plus grande partie des ressources), qui représentent 29 % des contribuables. Les indépendants (contribuables qui tirent la plus grande partie de leurs ressources des revenus d'exploitation) arrivent à 5 %, juste devant les contribuables qui ne déclarent aucun revenu brut (4 %).

#### Répartition des revenus

En 2006, le revenu annuel brut médian de l'ensemble des contribuables IBO s'élève à 67 822 francs. La médiane correspond à la valeur pour laquelle la moitié des revenus lui sont inférieurs, l'autre moitié supérieurs. Elle est préférable à la moyenne (97 850 francs) pour situer le niveau global des revenus car elle est moins influencée par les revenus élevés.

Les 10 % des contribuables dont les revenus sont les plus faibles déclarent un revenu annuel brut inférieur à 8 028 francs ; 42 % d'entre eux déclarent un revenu de 0 franc en 2006. A l'autre bout, les 10 % des contribuables les plus aisés perçoivent un revenu annuel brut supérieur à 183 264 francs. Cet écart s'explique notamment parce que tous les contribuables sont pris en compte, quelles que soient leurs caractéristiques. La nature fiscale des données limite les enseignements que l'on peut tirer en matière d'inégalité.

#### Ménages fiscaux

Dans la logique fiscale, un **couple marié** constitue un seul contribuable. Une personne majeure célibataire, veuve, divorcée ou séparée constitue un contribuable distinct, qu'elle ait ou non des enfants, vive ou non en union libre. Par souci de simplicité, on parle de « **célibataire** ». Pour refléter les diverses étapes du cycle de vie, les contribuables sont ventilés selon leur âge, leur statut d'activité et le fait d'avoir ou non des enfants à charge. Quatre constats globaux se dégagent :

- Les couples mariés ont en général des revenus annuels bruts supérieurs aux « célibataires ». Avec, respectivement, 117 343 et 47 222 francs, un tel écart ne peut pas être attribué uniquement au fait que les contribuables mariés se composent de deux personnes adultes.
- Toutes autres caractéristiques confondues, les contribuables plutôt jeunes ont des revenus en général inférieurs à ceux des contribuables plus âgés. Ainsi, le revenu annuel brut médian des contribuables âgés de moins de 40 ans s'établit à 50 050 francs, contre 96 803 francs pour ceux âgés de 40 à 60 ans. Parmi les contribuables de plus de 60 ans, il se monte à 57 189 francs.
- Les contribuables actifs ont un revenu annuel brut médian plus élevé que les inactifs (respectivement 84 528 et 39 435 francs).
- Toujours toutes autres caractéristiques confondues, les contribuables avec enfants à charge ont en général un niveau de revenu supérieur à ceux qui n'en ont pas. Leurs revenus annuels bruts médians sont, respectivement, de 113 195 et 54 589 francs.

## Revenus par commune de domicile

Sept communes affichent un revenu inférieur au revenu médian cantonal (67 822 francs). Tout en bas de l'échelle se trouve Vernier, dont le revenu annuel brut médian des contribuables y résidant se monte à 60 582 francs. Puis, dans l'ordre croissant, viennent la Ville de Genève, Presinge, Onex, Chêne-Bourg, Carouge et Meyrin. Parmi ces grandes communes, la présence un peu surprenante de Presinge s'explique par le poids d'un établissement médico-social (EMS), dont les résidents déclarent en général un revenu brut nul ou proche de zéro.

A l'autre bout du classement, huit communes, souvent petites, affichent un revenu annuel brut médian supérieur à 100 000 francs. En tête, la commune de Vandœuvres (111 605 francs). Puis, dans l'ordre décroissant, viennent les communes d'Aire-la-Ville, Laconnex, Collex-Bossy, Avusy, Collonge-Bellerive, Cologny et Corsier.

## Evolution depuis 2003

Depuis 2003, le revenu annuel brut médian est relativement stable. Il oscille entre un minimum de 67 278 francs, enregistré en 2004, et les 67 822 francs atteints en 2006. Les évolutions sont plus marquées en bas et en haut de la distribution.

Le revenu des contribuables situés en bas de l'échelle est en baisse constante entre 2003 et 2006 : la valeur qui sépare des autres les 10 % des contribuables avec les revenus les plus bas passe de 10 241 francs en 2003 à 8 028 francs en 2006. Une des causes est la progression du nombre de contribuables déclarant aucun revenu : de 7 518 contribuables en 2003, ils sont 8 838 dans ce cas en 2006, surtout des jeunes adultes, la plupart étudiants.

A l'opposé, les revenus des contribuables les plus aisés augmentent de manière régulière : la limite entre les 10 % des contribuables dont les revenus annuels bruts sont les plus élevés et les autres 90 % passe de 173 639 francs en 2003 à 183 264 francs en 2006.

## Pour en savoir plus

Les informations sur les *revenus et la fortune des ménages* constituent un sous-domaine du *domaine 20 Situation économique et sociale de la population*.

Les *tableaux, cartes et graphiques*, ainsi que la *méthodologie* sont accessibles depuis l'adresse Internet : [http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20\\_02/apercu.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20_02/apercu.asp)

Contact : Didier Benetti (Tél. : 022 388 75 46)

Résultats statistiques n° 9, septembre 2009